

Mais qu'importait à Cèsar l'ignominie de baiser la main aux affranchis et aux portiers de Subure ou du Vélabre? Elevé aux honneurs, à grands frais, et par ces apparences de puérile démagogie, en dépit de la stoïque et chagrine opposition de Caton, l'audacieux consul allait bientôt marcher à la conquête des Gaules. Vainqueur, il paiera largement et ses dettes et celles de ses partisans : et, sa force militaire lui frayant les chemins de Pharsale et de Munda, toute rivalité s'effacera devant lui. Il avait commencé par tout acheter. Ainsi Rome avait fait un pas de plus vers l'abîme, et nous pouvons recevoir d'elle un enseignement dont, hélas ! nous ne profitons guère ; les peuples ruinés nous crieront-ils toujours inutilement du fond de leurs tombes : C'est par la vénalité que les empires s'ébranlent et se précipitent !

M. Dezobry a répandu dans toute la lettre où il nous fait connaître les préludes et les mouvements des comices *electifs*, une foule de détails historiques, d'une signification expressive, et ces coups de pinceau qui nous permettent de suivre des yeux sur le Forum toutes les évolutions des partis, leurs espérances, leurs déceptions, leurs fureurs.

Le chapitre où l'ingénieux écrivain a traité des comices *legislatifs* (1), est d'une vérité aussi piquante et aussi instructive. Comme pour les assemblées où étaient choisis les magistrats, ici encore, M. Dezobry a su, dans les limites d'un seul événement, révéler ces traits de physionomie permanents et durables, que Rome reproduisait dans toutes ses législatures. Les modifications amenées par le temps, se trouvent indiquées avec un soin religieux ; mais les vrais caractères auxquels Rome se peut reconnaître à travers la suite de ses révolutions destructrices, les signes auxquels se manifeste l'identité de ce peuple, voilà ce que l'œuvre dont nous parlons s'efforce avant tout de dévoiler aux lecteurs. Ainsi, dès le troisième siècle de Rome, les troubles, les brutalités, les assassinats, les scènes de carnage, souillaient déjà la place publique, lorsqu'il s'agissait de lois à porter ou de provinces à répartir. Consuls et tribuns, nobles et plébéiens, offraient tous le déplorable spectacle d'une grande nation qui n'établit ses volontés que par le choc des partis et à la pointe de l'épée. Toujours inquiet et indomptable, le Romain se plaisait dans ces luttes sauvages d'où allaient sortir d'abord les conquérants

(1) T. II, p. 165-180.